



# Adrien QUATENNENS

DÉPUTÉ DU NORD - COORDINATEUR FRANCE INSOUMISE

## QUESTION AU GOUVERNEMENT

# Absence de mesures de protection des agents des transports publics

M. Adrien Quatennens alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, chargé des transports sur **l'absence de mesures de protection, de désinfection et de nettoyage dans les transports publics et notamment dans les RER A et B.**

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons le gouvernement a pris des mesures inédites encadrant très strictement les déplacements. Le confinement d'une grande partie de la population apparaît effectivement nécessaire pour limiter la propagation du Covid-19.

Tous les efforts doivent d'ailleurs être tournés vers la réponse à cette épidémie. Si l'activité doit être maintenue dans certains secteurs, cette nécessité ne semble cependant pas porter sur les secteurs d'activités qui ne représentent pas le même intérêt stratégique. **Le gouvernement n'a pourtant pris aucune mesure pour obliger l'arrêt de l'activité dans les secteurs économiques jugés non-essentiels.** Le télé-travail n'étant possible que pour une part réduite de l'activité économique, les employeurs peuvent donc continuer d'exiger de leurs salariés d'être présents au quotidien sur leur lieu de travail. La contradiction entre les mesures sanitaires nécessaires et la poursuite de l'activité a d'ailleurs fait l'objet d'une question écrite à madame la ministre du Travail.

Pourtant, les agents des transports, et notamment ceux de la RATP, constatent qu'après une baisse depuis le début du confinement, le nombre de passagers dans les transports, notamment parisiens, connaît une nouvelle augmentation depuis plusieurs jours. **Les images des quais bondés font craindre une propagation accélérée du virus auquel nous devons faire face.**



**C'est la raison pour laquelle les membres de la CHSCT RER ont effectué une vérification des procédures de désinfection et de nettoyage de plusieurs cabines de conduite.** Constatant à cette occasion de graves manquements et n'obtenant aucune garantie pour les agents, **ils ont déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent.** Ils n'ont pour l'heure obtenu aucune réponse satisfaisante de leur direction.

M. Adrien Quatennens demande donc à M. le secrétaire d'État de prendre toutes **les mesures nécessaires pour garantir la protection des agents des transports publics face au danger de contamination par le Covid-19.**